

Relations industrielles Industrial Relations



De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux, publié sous la direction de Diane-Gabrielle TREMBLAY, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2005, 291 p., ISBN 2-7605-1385-8.

Jens Thoemmes

Volume 61, Number 3, Summer 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/014195ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/014195ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thoemmes, J. (2006). Review of [*De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*, publié sous la direction de Diane-Gabrielle TREMBLAY, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2005, 291 p., ISBN 2-7605-1385-8.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 61(3), 551–553.
<https://doi.org/10.7202/014195ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Central American, South American and Southeast Asian immigrants. While they drew on the first wave for organizational models, the diversity of the community organizations they relied upon as well as their openness to religious organizations seem to have broadened their alliances, while blurring their class identity. The third wave begins in 2000, with Filipino, African, South Asian and Korean immigrants. This last wave seems to be closer to the unions, but also to faith-based organizations.

So the three periods of worker centre establishment each drew on different immigrant and racial groups, took shape in response to whichever lurching crisis was occurring in the US economy at their moment, chose their principal allies differently. One *fil-conducteur* that runs through all three periods is the growth in importance of religious organizations as allies and sometimes as founders of workers' centres. Another is the great flexibility with which workers' centres work with their constituents. But a third constant is the diversity of worker centre experiences with trade unions, and the difficulties that both have in establishing partnerships that work for the longer term.

Fine finishes the book by assessing the strengths and weaknesses of "the worker center phenomenon." As strengths, she lists leadership development, changing the terms of public debate, making the enforcement of labour law more effective, taking the lead in improving conditions in traditionally low-wage industries,

democratic inclusiveness. Weaknesses? The small number of workers involved, the small size of most centres, the lack of long-term planning and sophisticated research, the difficulties in sustaining small organizations. But the weaknesses and strengths are linked: if workers' centres became larger, better funded and more organizationally efficient, could they retain their capacity to nurture new leadership, respond quickly and flexibly, with openness and inclusivity? The answer is still open.

As much as it tells us, *Workers' Centres* also raises further questions. As the US has deregulated its labour market over the past 25 years, trade unions have declined quantitatively and qualitatively. Still at the centre of most thinking about workers' rights, unions are nevertheless now only a part of a growing network of workers' organizations, many of which are differentiated from traditional unions by their fusing of functions, flexibility of organizational practices, willingness to work on equal terms with others, and search for untried ways to re-establish workers' rights. Hybridity, horizontal collaboration, openness and a willingness not to be limited by the traditional legal definitions of who is a worker, this network society of workers' organizations poses both challenge and promise to the labour movement. Fine shows us that on the local level at least, an encouraging number of unions are rising to the challenge.

CARLA LIPSIG-MUMMÉ
York University

De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux,

publié sous la direction de Diane-Gabrielle TREMBLAY, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2005, 291 p., ISBN 2-7605-1385-8.

Le livre coordonné par Diane-Gabrielle Tremblay porte sur un thème d'actualité, intéressant autant les politiques publiques, les entreprises et les salariés. En effet, la compatibilité entre les temps professionnels, les temps familiaux et personnels s'avèrent d'être

une préoccupation majeure de la vie quotidienne dans les pays industrialisés, terrain privilégié des recherches présentées dans cet ouvrage. Quels sont les chemins que les auteurs ont parcouru pour aborder le problème de la conciliation emploi-famille ?

L'ouvrage est structuré en quatre parties.

La première partie, intitulée « les enjeux » met l'accent sur la difficile conciliation entre les temps sociaux (Dominique Méda) rendant difficile la gestion des temps, mais aussi l'accès à l'emploi et la construction des carrières des femmes. Plusieurs solutions pourront être envisagées : le développement des modes de garde des enfants, la gestion concertée du temps des villes, la réduction de la durée du travail, un aménagement négocié des horaires de travail, et l'incitation des hommes à prendre leur part de responsabilités familiales. La seconde contribution (Gilbert de Terssac et Anne Flautre) continue cette réflexion sur la réduction de la durée du travail en s'interrogeant sur cette opportunité de remettre en cause la division sexuelle du travail et de rapprocher les deux sexes. Ce rapprochement pourrait s'opérer dans le travail professionnel, dans la sphère privée, mais encore dans une troisième sphère d'un « temps apprivoisé », permettant la redécouverte d'un temps non contraint. Ce rapprochement des sexes n'équivaut pourtant pas à un effacement de la division en genres (Francine Descarries et Christine Corbeil). L'enjeu de connaissance porterait sur l'adoption d'un modèle d'analyse qui tient compte de la nature sexuée de la réalité en observation, des tensions et des recouvrements entre les univers familial et professionnel et de la diversité de besoin des « conciliatrices » et des « conciliateurs ». Ces besoins concernent aussi la santé. Dans le cadre d'un bilan de la littérature sur les impacts de la conciliation emploi-famille sur la santé (Nathalie St-Amour) nous apprenons de ses incidences sur la santé mentale et physique et sur les conséquences pour la vie conjugale et familiale. C'est la course contre la montre, responsable des principaux effets négatifs sur la santé des individus.

Le cas des femmes immigrées au Québec (Natacha Normand et Diane-Gabrielle Tremblay) met en valeur la

construction de divers indicateurs pour mesurer les possibilités de conciliation : la division des rôles, le problème de garde, la gestion du temps, les facteurs de réussite, la stratégie du couple, le travail autonome, le profil personnel et l'apport du conjoint constituent les principaux indicateurs de cette analyse.

La première partie est alors clôturée par une interrogation des temps parentaux et en particulier des possibilités de l'aménagement du temps, comme projet global et coordonné par les instances politiques et administratives (Gilles Pronovost). La question d'un temps choisi reste d'actualité, dans le cadre d'avancées timides vers une meilleure compatibilité des temps sociaux, mais aussi dans le contexte d'une précarité grandissante.

La seconde partie s'interroge sur le rôle des institutions, du gouvernement, des entreprises et des syndicats.

D'abord, l'ouvrage enquête sur les raisons pour lesquelles les entreprises mettent en place des mesures de conciliation emploi-famille (Hélène Lee-Gosselin). Alors que la rationalité économique et la responsabilité sociale poussent les entreprises à mettre en place des dispositifs de conciliation, une lecture plus détaillée de ces dispositifs montre que ceux-ci ne dépassent que rarement le minimum exigé par la loi, ne sont proposés qu'aux employés clés de l'entreprise, ne font pas l'objet d'une réelle évaluation périodique, et produisent souvent des conséquences négatives sur la vie professionnelle.

La pertinence des politiques gouvernementales et des actions spécifiques visant le milieu familial et le milieu du travail sont alors préconisées (Marguerite Blais) : évaluer les effets de la loi sur les heures d'ouverture des commerces, poursuivre l'amélioration des lois du travail, utiliser le secteur public pour impulser des politiques ambitieuses. Comme les gouvernements, les organisations syndicales peuvent

esquisser un tel projet politique en matière de conciliation travail-famille (Chantal Roy). Cette contribution expose l'exemple d'une telle initiative syndicale au Québec autour de quelques principes : la prise en compte de la dimension familiale dans le travail, conférer un rôle exemplaire à l'État employeur, exercer une influence sur la gestion des ressources humaines, accroître la satisfaction du personnel, mais aussi son engagement vis-à-vis de l'organisation. Une autre contribution déplace ce regard vers la politique familiale et sur l'analyse du soutien aux femmes au foyer (Ruth Rose). Une comparaison des politiques familiales entre le Québec et d'autres provinces canadiennes permet d'argumenter en faveur d'une aide au développement des enfants pauvres.

Ensuite, une troisième partie, plus courte, se concentre sur le rôle des villes.

Alors que le premier article s'interroge sur l'origine et la portée du concept de temps des villes en s'appuyant sur les politiques de la famille des municipalités locales du Québec (Michel de la Durantaye), le second article met en relief la transférabilité des expériences européennes au Québec avant d'exposer le projet de politique familiale de la Ville de Québec (Nicole Brais).

La conclusion tranche en faveur de la nécessité d'un débat de niveau national. En revanche, les accords et les négociations concrètes de la conciliation seront plutôt envisagées à un niveau local, interpellant en particulier les acteurs municipaux.

La quatrième et dernière partie de ce livre est consacrée à la comparaison des politiques de conciliation dans différents pays : la Suède, la France, les États-Unis, la Finlande, et le Japon. Nous partons à la recherche de modèles ou de types de conciliation (Diane-Gabrielle Tremblay). En tout, trois modèles diffé-

rents sont dégagés. Le premier concerne la coexistence entre emploi et famille, sans avoir à sacrifier l'un ou l'autre. Le second modèle porte sur l'alternance entre emploi et famille. Avec ce modèle l'intervention publique incite l'une des deux sphères à s'effacer au profit de l'autre. Enfin un troisième modèle « non interventionniste » conduit à une conception exclusivement privative de l'articulation emploi-famille. Cette recherche comparative des politiques nationales se termine avec un exemple concernant les sociétés finlandaise et japonaise (Bernard Fusulier). La société finlandaise est caractérisée par l'étendue et par la qualité des dispositifs assurés et garantis par l'État social, faiblement différencié selon le genre. Le cas du Japon en revanche, montrerait un maintien d'un modèle alternant travail-famille fortement différencié selon le genre. Cette division sexuée du travail rend la conciliation particulièrement difficile, au niveau individuel, professionnel et familial. Cet exemple plaide en faveur d'une politique cumulative.

En résumé, cet ouvrage intéressant a le mérite d'avoir franchi le pas d'une analyse de situations diverses, à une discussion sur une politique possible des temps sociaux, analysée à l'aide d'exemples concrets. À la vue de ces recherches, l'initiative politique émerge de niveaux forts différents, des entreprises, des familles et communautés, des villes, des régions, du niveau national. Le problème de la conciliation devient alors un problème de coordination politique de ces différents niveaux. D'où l'intérêt de conserver une place aux politiques publiques et nationales. Plus que de décréter une ligne à suivre, il pourrait s'agir de fournir un cadre aux arrangements multipolaires que l'enjeu social de la conciliation risque d'imposer à l'avenir.

JENS THOEMMES

Université de Toulouse-le-Mirail